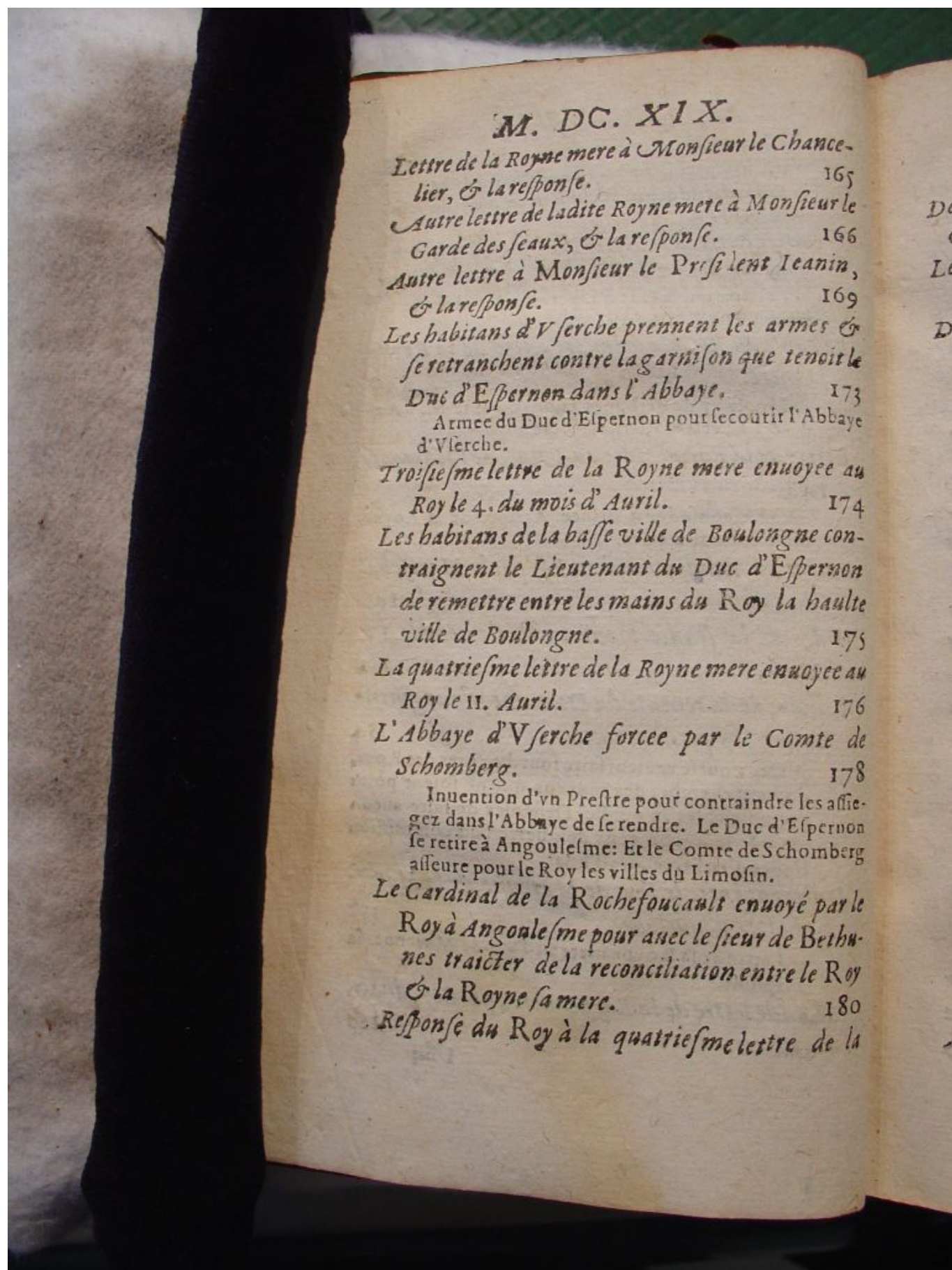
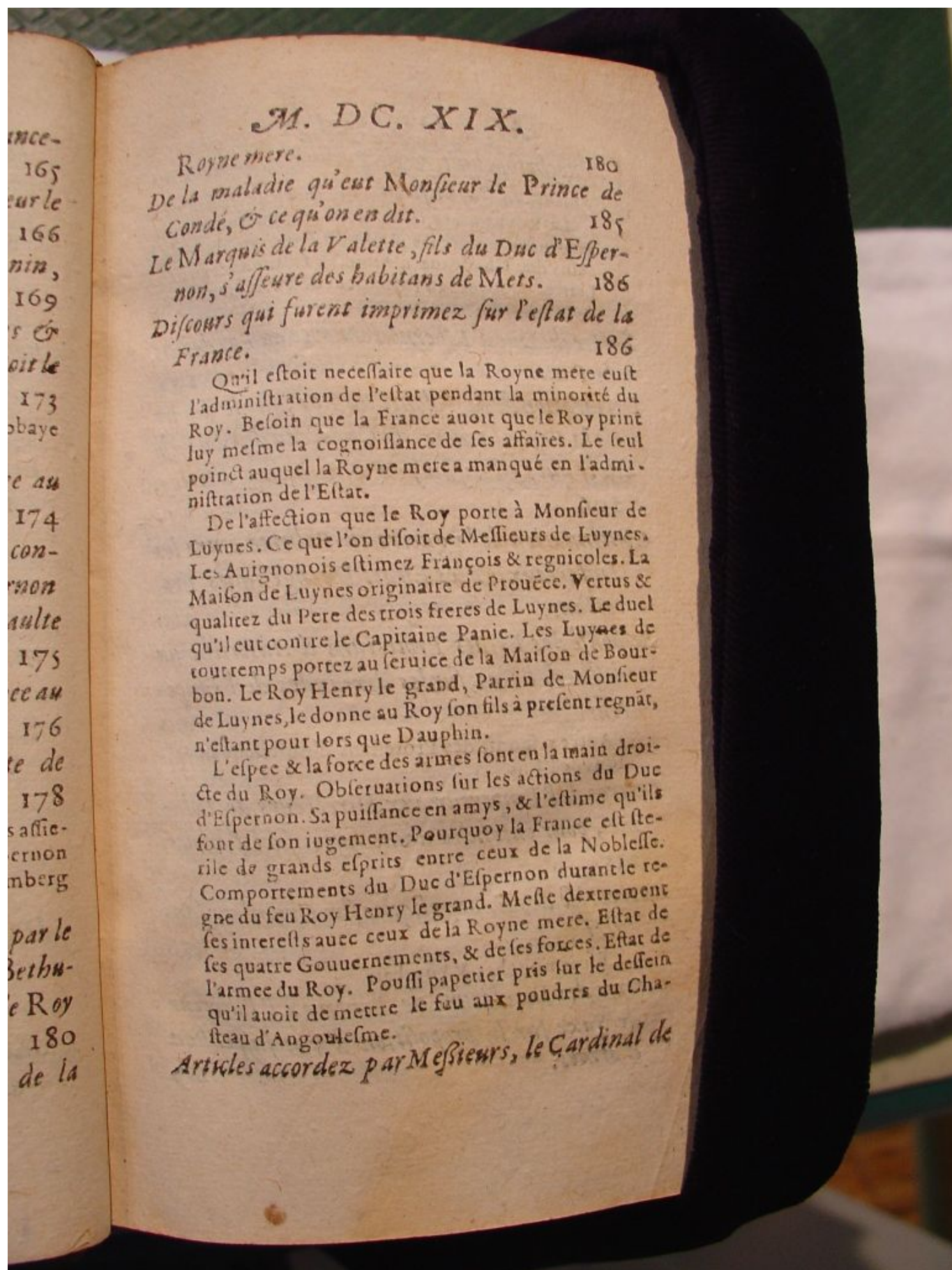
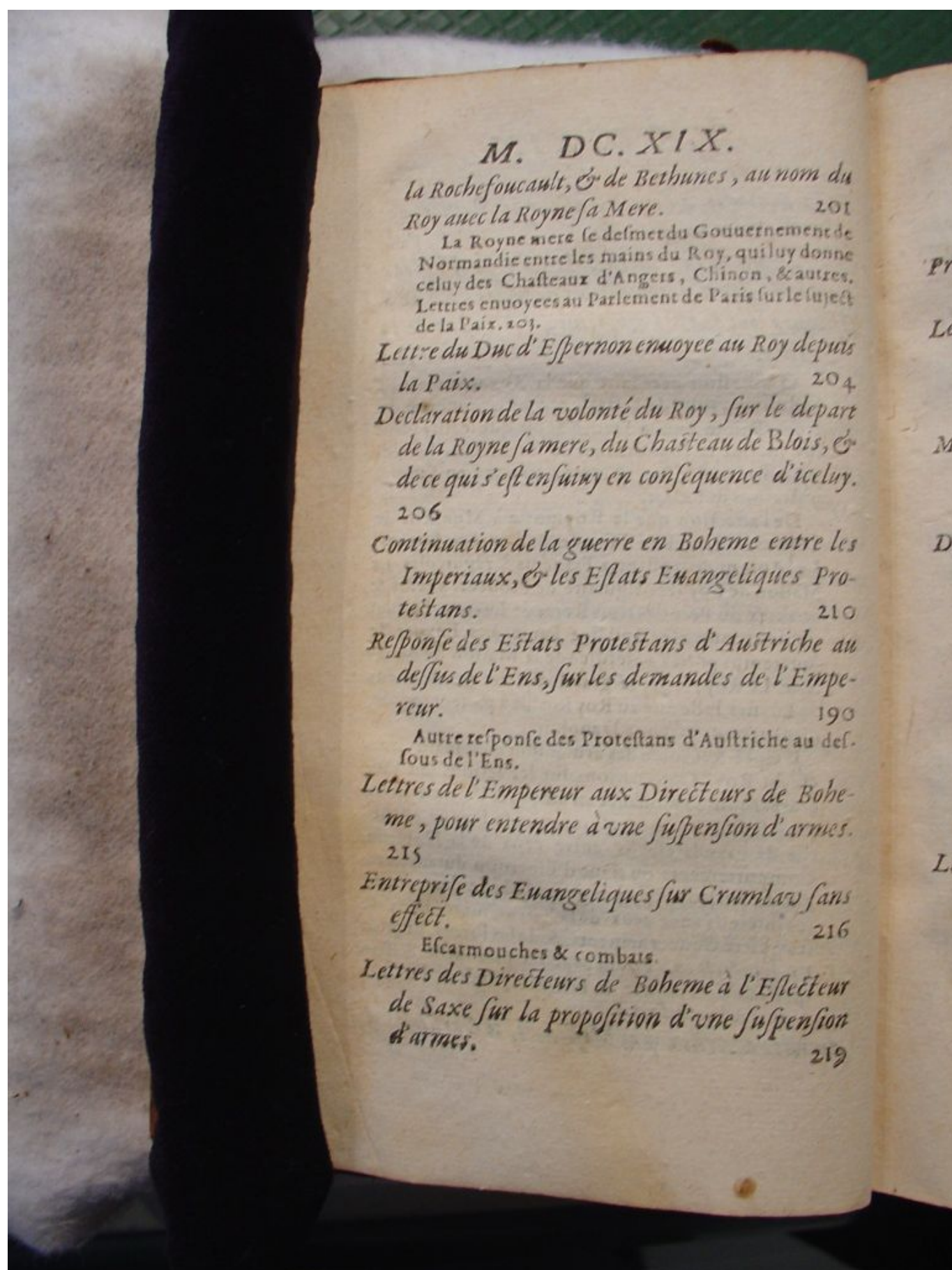








M. DC. XIX.

*la Rochefoucault, & de Bethunes, au nom du
Roy avec la Royne sa Mere.* 201

La Royne mere se desmet du Gouvernement de
Normandie entre les mains du Roy, qui luy donne
celuy des Chasteaux d'Angers, Chinon, & autres.
Lettres enuoyees au Parlement de Paris sur le sujet
de la Paix. 203.

*Lettre du Duc d'Espernon enuoyee au Roy depuis
la Paix.* 204

*Declaration de la volonté du Roy, sur le depart
de la Royne sa mere, du Chasteau de Blois, &
de ce qui s'est ensuiuy en consequence d'iceluy.*
206

*Continuation de la guerre en Boheme entre les
Imperiaux, & les Estats Euangeliques Pro-
testans.* 210

*Responſe des Estats Protestans d'Austriche au
dessus de l'Ens, sur les demandes de l'Empe-
reur.* 190

Autre responſe des Protestans d'Austriche au des-
sous de l'Ens.

*Lettres de l'Empereur aux Directeurs de Bohe-
me, pour entendre à une suspension d'armes.*
215

*Entreprise des Euangeliques sur Crumlaw sans
effect.* 216

Escarmouches & combats.

*Lettres des Directeurs de Boheme à l'Eslecteur
de Saxe sur la proposition d'une suspension
d'armes.* 219

M. DC XIX.

Responce dudit Esleeteur ausdits Directeurs pour
les aduertir que le lieu où se tracteroit de leur paix
avec l'Empereur seroit en la ville d'Egra; & le tēps,
au 14. Auiil.

Proscription du Comte Ernest de Mansfeldt.
218.

*Les Directeurs font commandement à tous Bo-
hemes ayant atteint l'aage de vingt ans, de
s'armer & se mettre par Compagnies.* 220

Lebourg de Graetsen bruslé par les Imperiaux.

Mort de l'Empereur Matthias. 219

Lettres de l'Esleeteur Palatin Vicaire du S. Empi-
re en l'entre-regne és contrees du Rhin, Schuaube,
& Franconie.

*De l'ordre des Cheualiers de la milice Chrestien-
ne de nostre Seigneur Iesus-Christ sous la
protection de la Bien-heureuse Vierge Marie,
de S. Michel, & de S. François; institué à
Vienne en Autriche, par le Duc de Neuers,
le Comte d'Althann, & Iean Baptiste Petri-
gnan Sforze.* 225.

Des Articles dressez par les freres Pettignans pour
l'institution d'un ordre de Cheualiers, sous le nom
de la tres-glorieuse Vierge Marie, & sous la regle de
saint François d'Assise.

*Les Iesuites mis hors la ville de Brin en Mo-
raue, à la poursuite des Estats Euangeli-
ques de Boheme, sont accusez d'auoir enfor-
tant de Brin mis le feu dans leur College.*

Deffenses & Iustifications des Peres Iesuites con-
tre ce crime, qu'ils soustiennent leur auoir esté im-
posé par les Protestans.

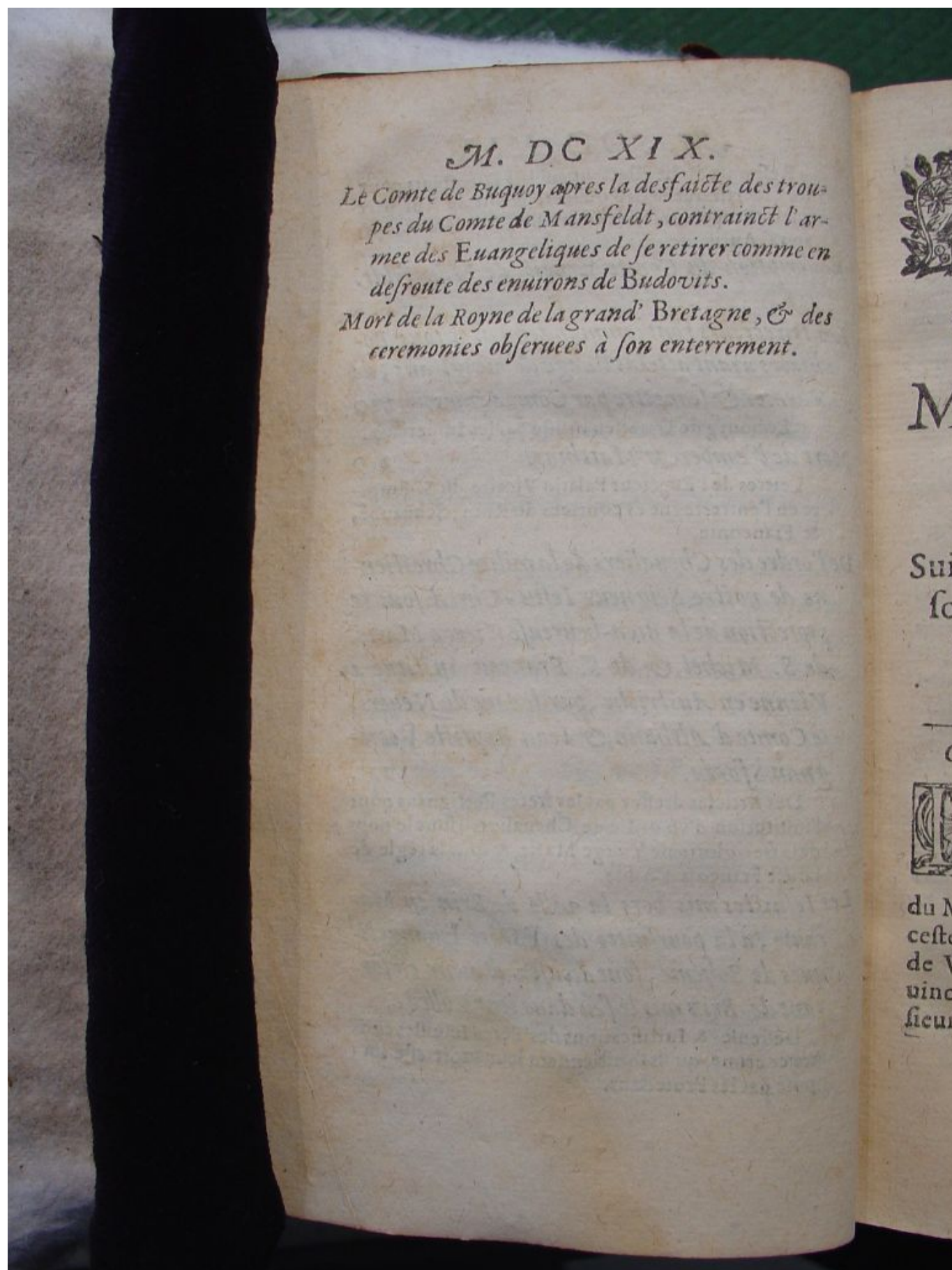


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan